

DEPARTEMENT DU
DOUBS

COMMUNE DE TREPOT
25620

ARRONDISSEMENT DE
BESANCON

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 11 septembre 2023

CANTON D'ORNANS

OBJET :

L'an deux-mil-vingt-trois, onze septembre à 20 heures 15, le Conseil Municipal de la commune de TREPOT, s'est réuni à la salle du conseil de la Mairie après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard MOUGIN, Maire.

Délibération n° 29/2023

Objet :

Etaient présents : BARTOLOZZI Sophie, DOLE Jean-Claude, JULLIARD Mathieu, MILLET Stéphanie, MOUGIN Gérard, PERROT Denis, PERROT Nathalie, PROST Pierre, TAILLARD Didier, VUITTON Céline, HENRIOT-COLIN Stéphane, LATHELIER Marine.

**DECISION
MODIFICATIVE N°3
BUDGET
ASSAINISSEMENT
suite erreur précédente
DM**

Absents : Sabrina HANRIOT-COLIN n'ayant pas donnée procuration, Bénédicte CAPRANI ayant donnée procuration à M. Stéphane Henriot-Colin

Il a été procédé conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le conseil.

NOTA : Le Maire certifie que la convocation du conseil avait été faite le **31/08/2023** que le nombre de conseillers en exercice est de **14**
Exécution des articles L 2121-10, L2121-17, L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

M. Jean-Claude DOLE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Président a déclaré la séance ouverte.

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'à la suite d'une erreur d'enregistrement de la Décision Modificative précédente dans le logiciel de comptabilité, il y a lieu de rectifier l'équilibre budgétaire comme suit :

INVESTISSEMENT			
RECETTES			
COMPTE 21532/040 :	- 8496.00€	COMPTE 21532/21 :	+ 8496.00€

Voix POUR : 13

Voix CONTRE : 0

Abstention : 0

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

**Le Maire,
Gérard MOUGIN**



(Handwritten signature of Gérard Mougin)